

Guide tarifaire des produits et services

Applicable au 1er janvier 2026

PARTICULIERS

Rejoignez-nous sur @LCL

LCL

Pour aller de l'avant.

Nous mettons à votre disposition nos conditions tarifaires applicables au 1er Janvier 2026.

À l'exception des prix indiqués en noir, l'ensemble des autres tarifs sont maintenus.

Les tarifs sont exprimés en euros et taxes incluses lorsque ces dernières sont dues.

Nos conditions tarifaires sont également consultables (téléchargeables) sur le site LCL.fr ou sur l'appli LCL Mes Comptes. Vous disposez ainsi d'un accès à l'information 24h/24.

Votre conseiller ou votre directeur d'agence reste votre interlocuteur privilégié pour vous apporter toute information complémentaire sur le(s) service(s) le(s) mieux adapté(s) à vos besoins et attentes.

Les tarifs sont exprimés taxes incluses lorsque ces dernières sont dues.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement). Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (Service de banque en ligne LCL)	**gratuit** hors du coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (LCL Avertis – Relevé hebdomadaire)	**2,15 € par mois**, pour une alerte par semaine, soit pour information 25,80 € par an
Tenue de compte** (client résidant en France)	**10,00 € par trimestre** soit pour information 40,00 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) (carte Visa Cléo)	**52,20 € par an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) (carte Visa Cléo)	**52,20 € par an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) (carte Utilicarte)	**36,00 € par an**
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	**1,50 € par retrait,** à partir du 3e retrait par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (Assurance des Moyens de Paiement - formule individuelle)	**36,00 € par an**
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) *En agence* / *Par l'Internet*	**6,60 € par virement** / **gratuit**
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	**gratuit**
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	**gratuit**
Commission d'intervention	**8,00 € par opération** avec un plafond de 80,00 € par mois

** Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard des tarifs.*

***Hors clients de moins de 26 ans, souscripteurs de l'offre LCL Initial, clients ayant adhéré à LCL Vie Transmission souscrit après le 01/01/2025, comptes ouverts dans le cadre du Droit au compte, comptes inactifs.*

SOMMAIRE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE 6

Ouverture, transformation, clôture 6
Relevés de compte 6
Tenue de compte 7
Services en agence 7
Succession 9

BANQUE À DISTANCE 10

Abonnement à des services de banque à distance 10
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS 10

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT 11

Cartes 11
Virements 14
Prélèvements SEPA / TIP SEPA 16
Chèques 17

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES 19

Offre LCL Essentiel 19
Offre à destination de la clientèle en situation de fragilité financière 19
Services bancaires de base 20

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS 21
Commission d'intervention 21
Opérations particulières 21
Incidents de paiement 21

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS 24
Découverts 24
Crédits à la consommation 25
Crédits immobiliers 26
Assurances liées aux crédits immobiliers 28
Caution 28

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS 29
Épargne bancaire 29
Placements financiers 30

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE 36
Vie quotidienne 36
Assurance de personnes 36
Assurance de biens 37
Protection des biens 38
Assurances qui ne sont plus commercialisées 38

OFFRES POUR LES JEUNES 39

OFFRES POUR LES ÉTUDIANTS 40

OFFRES POUR LES JEUNES ACTIFS 42

RÉSOUDRE UN LITIGE 44

MA BANQUE À DISTANCE 46

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Prix en euros

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de votre compte de dépôt*	**gratuit**
Transfert de compte dans une autre agence LCL	**gratuit**
Clôture de votre compte de dépôt*	**gratuit**
Service d'aide à la mobilité bancaire	**gratuit**
Services bancaires de base : ensemble des services fournis dans le cadre du Droit au compte prévu par les articles L.312-1 et D.312-5-1 du code monétaire et financier.	**gratuit**

RELEVÉS DE COMPTE

	Papier	En ligne
Relevés de compte de dépôt (par relevé)		
Relevé mensuel*	**gratuit**	**gratuit**
Autre périodicité (décadaire, hebdomadaire, quotidien)	**4,30**	**1,00**
Relevés de compte épargne (par relevé)		
Relevé semestriel	**gratuit**	**gratuit**
Relevé mensuel (disponible en ligne uniquement)		**gratuit**

Recevoir ses relevés en ligne allie simplicité (classés et archivés pendant 10 ans), sécurité et contribue à un monde moins carboné.

Relevés personnalisés (par trimestre)		
La Synthèse	**6,60**	**6,60**
La Synthèse Financière	**26,70**	
Relevé de frais relatif à la gestion du compte de dépôt (annuel)	**gratuit**	**gratuit**

** Service compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du code monétaire et financier.*

	Prix en euros
TENURE DE COMPTE	
Tenue de compte*	
➤ Client résidant(1) en France (par trimestre)	
- Clients domiciliant leurs revenus chez LCL	**offert**
- Autres clients	**10,00**
➤ Client résidant(1) dans l'Union Européenne (hors France) (par trimestre)	
- Clients domiciliant leurs revenus chez LCL	**offert**
- Autres clients	**25,00**
➤ Client résidant(1) hors de l'Union Européenne (par compte et par trimestre)	
- compte de dépôt / Compte Sur Livret ouvert au nom d'un résident dans un pays EAI(2) domiciliant ses revenus chez LCL	**offert**
- compte de dépôt / Compte Sur Livret ouvert au nom d'un résident dans un pays EAI(2) ne domiciliant pas ses revenus chez LCL	**40,00**
- compte de dépôt / Compte Sur Livret ouvert au nom d'un résident dans un autre pays que ceux précités	**80,00**
Tenue de compte inactif(3)* Par an et à concurrence du solde disponible sur le compte	**30,00**
SERVICES EN AGENCE	
Délivrance de relevés d'identité bancaire* (RIB-BIC/IBAN)	
- sur Internet	**gratuit**
- en agence (par demande)	**3,20**
Retrait d'espèces en agence*	
- au distributeur automatique de billets avec une carte de retrait à usage unique (par opération)	**10,00** *à partir du* **2e retrait /an**(4)

** Service compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du code monétaire et financier.*

1) Hors clients de moins de 26 ans, souscripteurs de l'offre LCL Initial , clients ayant adhéré à LCL Vie Transmission souscrit après le 01/01/2025, comptes ouverts dans le cadre du Droit au compte, comptes inactifs.

2) EAI (Echange Automatique d'Informations) : cette catégorisation concerne des pays s'étant engagés à mettre en place un échange automatique d'informations de nature fiscale. La liste des pays EAI est disponible sur le site de l'OCDE : https://www.oecd.org/tax/transparency/AEOI-commitments.pdf. Outre cette liste, les Etats-Unis et le Maroc sont également considérés comme des pays EAI compte tenu des engagements qu'ils ont pris par ailleurs.

3) Comptes inactifs au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier. Le montant des frais et commissions débités annuellement par compte est fixé conformément à l'arrêté du 21 septembre 2015 pris en application de l'article R.312-19 du code monétaire et financier.

4) Exonération pour les comptes ouverts dans le cadre du Droit au compte, les souscripteurs de LCL Initial et pour les clients : interdits de chéquier, surendettés, en situation de fragilité financière, majeurs protégés, banque privée.

		Prix en euros
Versement d'espèces		**gratuit**
Echange de monnaie aux guichets LCL (pour les clients)		**gratuit**
Changement d'adresse postale*, électronique* ou numéro de téléphone		**gratuit**
Recherche d'adresse postale (par adresse)		**26,70**
Délivrance d'attestation (par acte)		
Attestation type		**26,70**
Autre attestation (besoin spécifique du Client avec une rédaction "sur mesure")		**40,00**
Duplicata relevé, avis….		**13,30**
Recherche de documents		
Document de -1 an (à l'unité)		**26,70**
Document de +1 an (à l'unité)		**40,00**
+ par copie supplémentaire		**1,28**
Copie de chèque (à l'unité)		**40,00**
Coffre-fort		
Frais de location de coffre-fort (par débit d'un compte LCL) suivant la taille et la valeur maximum du contenu :		
- location longue durée (par an)	*à partir de*	**226,00**
- location temporaire (par mois)	*à partir de*	**42,50**
Dépôt de garantie(1)		**250,00**
Demande d'intervention sur coffre-fort (hors frais d'intervention des prestataires)		
- effraction, remise en état...		**114,00**

** Service compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du code monétaire et financier.*

1) Le montant du dépôt de garantie est débité le jour de la souscription du contrat de location coffre-fort et est crédité le jour de la restitution de la clé du coffre-fort. Pour Monaco, tarification spécifique disponible dans les agences de Monaco.

	Prix en euros
Change manuel	
Achat et vente de billets de banque étrangers par LCL	
Au cours quotidien de vente ou d'achat de la devise fiduciaire par LCL(1)	**disponible en agence**
Change à terme	
Achat et vente de devises à terme	
Commission de change par échéance	
- jusqu'à 75 000 € (ou contre valeur)	**0,055 % minimum 29,00**
- au-dessus de 75 000 € (ou contre valeur)	**0,025 %**
Commission par événement	**42,20**

SUCCESSION

Commission de gestion de dossier(2)	
En fonction des avoirs détenus chez LCL sur le(s) compte(s) de dépôt et les produits d'épargne du défunt, à la date du décès.	
Montant total des avoirs inférieur à 5910 €*	**gratuit**
Montant total des avoirs supérieur à 5910 €*	
- gestion du dossier sans complexité(3)	**gratuit**
- gestion du dossier avec complexité(3)	**1% des avoirs dans la limite de 850€**
Les motifs de complexité sont ceux prévus par la loi (absence d'héritiers, présence d'un crédit immobilier ou de sûretés sur les comptes du défunt, nature professionnelle du compte, élément d'extranéité)	
Demande spécifique des héritiers	
(copie de chèques, désarchivage d'éléments du dossier du défunt …)	**sur devis**

1) Frais forfaitaires 4 € pour tous les ordres ≤ 100 € concernant les commandes de devises et de 4 € pour tous les ordres ≤ 50 € concernant les cessions de devises.
**Montant fixé par la loi, susceptible de variation*
2) La commission est calculée en fonction du montant des avoirs à la date du décès. Cette commission est débitée sur un compte dont le défunt est titulaire ou co-titulaire. Exonération pour les mineurs.
3) Plus de détail : article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier.
4) Montant maximum fixé par le décret n°2025 – 813 en date du 13 août 2025 et revalorisé au 1er janvier de chaque année conformément au décret.

BANQUE À DISTANCE

Prix en euros

Un seul et même code personnel d'accès pour tous les services de banque à distance LCL.

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, SMS, ETC.)[1]

Service de banque en ligne LCL*	**gratuit**
Option Bourse (par mois)[2]	
- contrat souscrit avant le 01/04/2018	**2,10**
- contrat souscrit après le 01/04/2018	**gratuit**
Option "Bourse Expert" (par mois)[2]	
- plus de 2 ordres exécutés dans le mois	**gratuit**
- moins de 2 ordres exécutés dans le mois	**7,50**
LCL Mes Comptes (application à télécharger)	**gratuit**
LCL Bourse (application à télécharger)	**gratuit**
LCL Assurances (application à télécharger)	**gratuit**

ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS

LCL Avertis (par mois)	
Relevé quotidien	**6,60**
Relevé bihebdomadaire	**2,15**
Relevé hebdomadaire	**2,15**
Alerte compte sur solde et opérations	**2,15**

** Service compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du code monétaire et financier.*

1) L'utilisation des applications nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet. Frais de télécommunications et d'accès Internet à la charge du client selon opérateurs et fournisseurs d'accès.

2) Services également accessibles via LCL Bourse (application à télécharger gratuitement).

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES	Prix en euros Cotisation annuelle
Cotisation cartes de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	
Carte Visa Infinite	**360,00**
Carte Mastercard Platinum+	**234,00**
Carte Visa Premier	**146,40**
Carte Visa Cléo	**52,20**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	
Carte Visa Infinite	**360,00**
Carte Mastercard Platinum+	**234,00**
Carte Visa Premier	**146,40**
Carte Visa Cléo	**52,20**
Carte Inventive Mastercard	**52,20**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	
Carte Inventive Mastercard(1)	**52,20**
Carte Utilicarte*	**36,00**
Carte MaCarteLCL(1) (12-17ans)	Première année **offert** Années suivantes **12,00**
Cotisation cartes de retrait	
Carte Zen	**gratuit**
Carte Lion 7/7 Plus	**37,50**
Cotisation carte de crédit	
Carte Visa Crédit Renouvelable	**20,00**

** Service compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du code monétaire et financier.*

1) La carte ne permet pas les paiements et les retraits si le solde du compte est insuffisant, sauf incident exceptionnel. Le contrôle de solde s'effectue à partir du 1er euro.

	Prix en euros
Utilisation des cartes	
➤ Opérations en euros en zone EEE[1]	
Retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB)	
• Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)*	**gratuit**
• Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	
- Cartes Visa Infinite, Mastercard Platinum+, Visa Premier ou Visa Crédit Renouvelable	**gratuit**
- Cartes Visa Cléo, Inventive Mastercard, MaCarteLCL, **à partir du 3e retrait par mois**	**1,50**
- Cartes Utilicarte, Lion 7/7 Plus	**1,50**
• Au guichet des banques (hors guichet LCL)	
- Toutes cartes	**13,30**
Paiement par carte (la carte est émise par la banque)	**gratuit**
➤ Opérations en devises[2] en zone EEE[1] ou opérations en euros/devises[2] hors zone EEE[1]	
Retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB)	
• Retrait d'espèces à un DAB	
- Carte Mastercard Platinum+	**2,46 + 2,38 %**[3]
- Autres cartes	**3,17 + 3,05 %**[3]
• Au guichet des banques	
- Carte Mastercard Platinum+	**4,06 + 2,38 %**[3]
- Autres cartes	**5,59 + 3,35 %**[3]

** Service compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du code monétaire et financier.*

1) Zone EEE : Espace Economique Européen dont font partie les pays de l'Union Européenne (y compris la France), l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

2) L'opération de change est effectuée au taux appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Pour les devises de l' EEE, ce taux s'exprime en marge de pourcentage par rapport au taux de référence de la Banque Centrale Européenne (BCE).
Voir exemples sur lcl.fr/cartes-bancaires#comparer-cartes.

3) Commission en % du montant de l'opération avec un minimum de 0,80 €.

	Prix en euros
Paiement par carte (la carte est émise par la banque), par opération	
- Cartes Visa Infinite, Mastercard Platinum+	**1,26 + 2,38 %**(1)
- Autres cartes	**1,26 + 3,05 %**(1)

LCL CityExplorer

Forfait, activé/désactivé depuis l'application LCL Mes Comptes qui vous exonère de frais LCL lors de vos paiements et retraits en devises non euros ou en euros hors EEE.

Clients	Carte	Offre	Tarif(3) cotisation mensuelle
12 à 17 ans	MaCarteLCL Inventive Mastercard(4)	Paiements illimités 5 retraits DAB/mois(2)	**gratuit** (activé par défaut)
18 à 29 ans	MaCarteLCL Utilicarte, Inventive Mastercard, Visa Cleo, Visa Premier	Paiements illimités 5 retraits DAB/ mois(2)	**2€**
	Mastercard Platinum+		**gratuit**
	Visa Infinite	Paiements illimités Retraits DAB illimités	**gratuit** (activé par défaut)
À partir de 30 ans	Visa Premier	Paiements illimités Retraits DAB illimités	**15€**
	Mastercard Platinum+		**gratuit**
	Visa Infinite		**gratuit** (activé par défaut)

Autres prestations cartes

Remplacement d'une carte à votre demande Détérioration, changement de visuel, renouvellement anticipé	**13,30**
Envoi d'une carte en recommandé ou Chronopost suite à votre demande	**10,00** (frais postaux en plus)
Envoi d'une carte en urgence suite à votre demande Service uniquement disponible pour les cartes Visa Premier	**58,50** (frais postaux inclus)
Envoi systématique sous 48 heures de la carte Visa Infinite ou Mastercard Platinum+ Sans demande préalable de votre part	**gratuit**

1) Commission en % du montant de l'opération avec un minimum de 0,80 €.
2) À partir du 6e retrait, tarif standard en vigueur.
3) Tarif de l'option LCL CityExplorer au titre des commissions fixes et proportionnelles normalement facturées par LCL sur les opérations en devises, hors éventuels prélèvements de frais par les banques étrangères directement ou par LCL au nom et pour le compte des banques étrangères (frais indépendants de la facturation LCL).
4) Uniquement sur carte de paiement à autorisation systématique.

		Prix en euros
Modification temporaire du plafond de paiement de la carte (par acte)		
Cartes Visa Infinite, Mastercard Platinum+		**gratuit**
Autres cartes	*Agence*	**6,60**
	Internet(1)	**gratuit**
Envoi d'un nouveau code confidentiel (suite code oublié et à votre demande)		
Cartes Visa Infinite, Mastercard Platinum+		**gratuit**
Autres cartes	*par SMS*	**6,60**
	par courrier	**13,30**
Frais d'opposition (blocage) à la demande du titulaire de la carte		**gratuit**
Personnalisation du visuel de la carte (par acte)		
Cartes Visa Premier, Visa Cléo, Inventive Mastercard		**13,30**
Carte MaCarteLCL		**6,00**
VIREMENTS		
Virement* (cas d'un virement SEPA occasionnel) (par opération)		
En faveur d'un compte LCL	*Agence*	**gratuit**
	Internet(1)	**gratuit**
En faveur d'un compte dans une autre banque dans l'Espace SEPA**	*Agence*	**6,60**
	Internet(1)	**gratuit**
Traitement "urgent"		**49,00**
Émission d'un virement SEPA* (cas d'un virement SEPA permanent) (par opération)		
Frais de mise en place d'un virement permanent		**gratuit**
Frais par virement permanent vers un compte LCL		**gratuit**
Frais par virement permanent vers un compte dans une autre banque en France	*Agence*	**1,65**
	Internet(1)	**gratuit**
Frais par virement permanent vers un compte dans une autre banque dans l'Espace SEPA** (hors France)	*Agence*	**1,65**
	Internet(1)	**--**

** Service compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du code monétaire et financier.*

*** L'Espace "SEPA", espace unique de paiement en euros, désigne les pays de l'Espace Economique Européen ci-après l'« EEE » (composé des pays de l'Union Européenne et de l'Islande, de la Norvège et du Liechtenstein), ainsi que la Suisse, Monaco, Andorre, Saint-Marin, Le Vatican, le Royaume-Uni, Saint-Pierre-et-Miquelon, les îles Jersey, Guernesey et de Man, Gibraltar, l'Albanie, la Moldavie, le Monténégro, la Macédoine du Nord, la Serbie (à compter de mai 2026). Émission d'un virement SEPA sous réserve que l'établissement de paiement du bénéficiaire ait adhéré aux règles du virement SEPA.*

1) Depuis l'espace client sur LCL.fr ou l'application LCL Mes Comptes.

		Prix en euros
Virement (cas d'un virement SEPA instantané occasionnel) (par opération)		
En faveur d'un compte LCL		**gratuit**
En faveur d'un compte dans une autre banque dans l'Espace SEPA**	*Agence*	**6,60**
	Internet(1)	**gratuit**
Demande de rappel de virement SEPA, virement SEPA instantané Par demande(2)		**10,00**
Réception d'un virement SEPA*		
D'un compte LCL ou d'une autre banque dans l'Espace SEPA**		**gratuit**

Votre compte est crédité à réception des fonds par LCL.

Réception d'un virement SEPA instantané D'un compte LCL ou d'une autre banque dans l'Espace SEPA**	**gratuit**

Votre compte est crédité à réception des fonds par LCL.

Émission d'un virement non SEPA (virement en euros vers un pays situé hors de l'Espace SEPA ou virement en devises(3))	
Commission fixe jusqu'à 80 000 €	**26,70**
Commission proportionnelle au-dessus de 80 000 €	**0,13 %**
Commission de change en cas d'achat de devises	**nous consulter**
Frais forfaitaires de correspondants à la charge de l'émetteur (variables selon le pays concerné)	**nous consulter**

** Service compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du code monétaire et financier.*

*** L'Espace "SEPA", espace unique de paiement en euros, désigne les pays de l'Espace Economique Européen ci-après l'« EEE » (composé des pays de l'Union Européenne et de l'Islande, de la Norvège et du Liechtenstein), ainsi que la Suisse, Monaco, Andorre, Saint-Marin, Le Vatican, le Royaume-Uni, Saint-Pierre-et-Miquelon, les îles Jersey, Guernesey et de Man, Gibraltar, l'Albanie, la Moldavie, le Monténégro, la Macédoine du Nord, la Serbie (à compter de mai 2026). Émission d'un virement SEPA sous réserve que l'établissement de paiement du bénéficiaire ait adhéré aux règles du virement SEPA ou réception d'un virement SEPA instantané ou non sous réserve que l'établissement de paiement du payeur ait adhéré aux règles du virement SEPA instantané ou virement SEPA.*

1) Depuis l'espace client sur LCL.fr ou l'application LCL Mes Comptes.

2) Hors cas d'erreur imputable à LCL ou de fraude. Frais facturés indépendamment de l'issue de la demande.

3) En cas de retour des fonds par la banque destinataire, des frais additionnels peuvent être débités.

Les opérations en devises vers des pays hors Espace SEPA** peuvent être réalisées avec l'option de frais "Share" (frais partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission et le bénéficiaire qui supporte les frais d'encaissement de sa banque) mais également avec l'option de frais "Our" (tous les frais à la charge du donneur d'ordre) ou "Ben" (tous les frais à la charge du bénéficiaire).

Les opérations en devises vers des pays de l'Espace SEPA** peuvent être réalisées avec l'option de frais "Share".

	Prix en euros
Retraitement d'un virement non SEPA	
Information incomplète ou erronée	**13,30**
Demande de rappel de virement non SEPA	
Par demande	**10,00**
Réception d'un virement non SEPA (virement en euros d'un pays situé hors de l'Espace SEPA** ou virement en devises)	
Commission forfaitaire	**20,00**
Commission de change en cas de vente de devises	**nous consulter**
PRÉLÈVEMENTS SEPA / TIP SEPA	
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)*	**gratuit**
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)*	**gratuit**
Prélèvement (frais d'opposition/révocation) (par acte)	**gratuit**
Paiement de titre interbancaire de paiement SEPA (TIP SEPA)*	**gratuit**

** Service compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du code monétaire et financier.*

*** L'Espace "SEPA", espace unique de paiement en euros, désigne les pays de l'Espace Economique Européen ci-après l'« EEE » (composé des pays de l'Union Européenne et de l'Islande, de la Norvège et du Liechtenstein), ainsi que la Suisse, Monaco, Andorre, Saint-Marin, Le Vatican, le Royaume-Uni, Saint-Pierre-et-Miquelon, les îles Jersey, Guernesey et de Man, Gibraltar, l'Albanie, la Moldavie, le Monténégro, la Macédoine du Nord, la Serbie (à compter de mai 2026).*

CHÈQUES

	Prix en euros
Délivrance d'un chéquier contenant des chèques en euros, barrés, non endossables	**gratuit**
Renouvellement automatique d'un chéquier	**gratuit**
Frais d'envoi d'un chéquier à votre domicile suite à votre demande	
Envoi courrier simple (frais postaux inclus)	**2,15**
Envoi courrier recommandé (frais postaux en plus)	**6,60**
Retrait d'un chéquier en agence Conservation pendant 4 semaines après votre commande	**gratuit**
Destruction de chéquier Conservé à l'agence et non réclamé au-delà de 4 semaines	**6,60**
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur (par acte) *Agence* / *Internet[1)]*	**24,80** / **6,30**
Formule de chèque non normalisée	**110,00**
Émission d'un chèque de banque en euros	**28,90**
Paiement d'un chèque en euros	**gratuit**
Remise de chèque en euros*	**gratuit**

La date de valeur d'une remise de chèque est de 1 jour ouvré après l'enregistrement de l'opération sur votre compte.

** Service compris dans les prestations de base prévue par l'article D.312-5 du code monétaire et financier.*
1/ Depuis l'espace client sur LCL.fr ou l'application LCL Mes Comptes.

Prix en euros

Chèques à l'étranger

Paiement d'un chèque au profit de l'étranger
Chèque tiré sur un compte en euros ou en devises[1]
- commission proportionnelle de 0,21 %

minimum **49,30**
maximum **79,15**

Encaissement de chèque payable à l'étranger, crédit sauf bonne fin[1][2]
Chèque en euros payable dans la zone euro[3] ou chèque en devises[4]
- commission proportionnelle de 0,21 %

minimum **22,50**
maximum **71,00**

Votre compte de dépôt est crédité au plus tard 6 jours ouvrés après enregistrement de l'opération sur votre compte sauf bonne fin.

Chèque en euros payable hors zone euro[5]
- commission proportionnelle de 0,21 %

minimum **22,50**
maximum **71,00**

Votre compte de dépôt est crédité au plus tard 11 jours ouvrés après enregistrement de l'opération sur votre compte sauf bonne fin.

Encaissement de chèque payable à l'étranger, crédit après encaissement[1][6]
Commission proportionnelle de 0,21 %

minimum **23,50**
maximum **127,00**

1) En cas de conversion monétaire, une commission proportionnelle de change est due en cas d'achat ou de vente de devises : 0,05 % jusqu'à 80 000 € et 0,025 % au-dessus de 80 000 € (minimum 19,65 €). Le cours de change appliqué est celui de la devise scripturale chez LCL.
2) En cas de retour impayé, une commission est perçue en sus des frais éventuels de la banque étrangère et du différentiel de change le cas échéant.
3) Liste des pays autorisés en encaissement SBF euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal. Cette liste est susceptible d'évoluer.
4) Liste des pays autorisés en encaissement SBF devise : Australie (AUD), Canada (CAD), Etats-Unis (USD), Japon (JPY), Norvège (NOK), Royaume-Uni (GBP), Suède (SEK), Suisse (CHF). Cette liste est susceptible d'évoluer.
5) Liste des pays autorisés en encaissement SBF euro : Danemark, Norvège, Royaume-Uni, Suisse. Cette liste est susceptible d'évoluer.
6) Hors frais perçus par la banque du tiré au titre du recouvrement du chèque.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

COTISATION A UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES

Prix en euros

Offre LCL Essentiel

Cotisation mensuelle **2,00**

L'offre comprend :

- l'ouverture et la clôture du compte de dépôt individuel
- l'abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS,etc.) - LCL interactif, LCL Mes Comptes
- la tenue de compte(1)
- les prélèvements SEPA
- la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - carte Inventive Mastercard(2)
- le changement d'adresse

L'offre n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. En cas de rejet d'opérations pour le motif sans provision des frais d'incidents et d'irrégularités seront facturés selon le tarif en vigueur repris dans les rubriques concernées.

En cas de changement de carte de débit, l'offre LCL Essentiel sera automatiquement résiliée. Cette résiliation entraînera l'arrêt du débit en compte de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire standard.

OFFRE À DESTINATION DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE(3)

Offre LCL Initial

Cotisation mensuelle **1,00**

L'offre comprend :

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte de dépôt
- la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - carte Utilicarte
- l'abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS - LCL Avertis Alerte Compte
- l'abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - LCL interactif, LCL Mes Comptes
- les dépôts et retraits d'espèces dans votre agence
- les prélèvements SEPA en nombre illimité
- la délivrance de relevés d'identité bancaire
- 4 virements SEPA par mois (dont au moins 1 virement permanent)

1) La tenue de compte est incluse uniquement pour les clients résidents de l'Union européenne.
2) La carte ne permet pas les paiements et les retraits si le solde du compte est insuffisant, sauf incident exceptionnel. Le contrôle du solde s'effectue à partir du 1er euro.
3) Au sens des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier.

- 2 chèques de banque par mois
- 1 changement d'adresse par an
- les frais d'irrégularités/incidents plafonnés à 16,50 €/mois. Ce plafonnement s'applique à l'ensemble des frais suivants :
  - commissions d'intervention
  - frais de rejet prélèvement pour défaut de provision
  - frais de non-exécution de virement permanent
  - frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
  - frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
  - forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
  - frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
  - frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
  - frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Pour ces frais (hors commissions d'intervention) une réduction de 50 % s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur. Pour les commissions d'intervention le tarif est de 4 € par opération.

SERVICES BANCAIRES DE BASE	Prix en euros
Fournis dans le cadre du Droit au compte, articles L.312-1 et D.312-5-1 du code monétaire et financier.	
Les services fournis :	
- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte de dépôt - la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - carte Utilicarte - l'envoi mensuel d'un relevé de compte - l'encaissement de chèques et de virements bancaires - l'abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - LCL Interactif - les dépôts et retraits d'espèces dans votre agence - les paiements par prélèvements SEPA,TIP SEPA, virements bancaires - la délivrance de relevés d'identité bancaire - la domiciliation de virements bancaires - 2 chèques de banque par mois - 1 changement d'adresse par an	**gratuit**
- la commission d'intervention (par opération)	**4,00** plafond mensuel 20 € / mois

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Prix en euros

COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision [1]...)

Par opération	**8,00**
Plafond mensuel	**80,00**

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé[2]	**12,75**
Frais de lettre d'information pour compte débiteur supérieur à 30 jours (LCC)	**15,81**
Frais de lettre de dénonciation du découvert autorisé (envoi en recommandé)	**8,38**
Frais de lettre de blocage carte et information préalable avant retrait (envoi en recommandé)	**8,38**
Frais de lettre d'opposition carte et information suite inscription au FCC (envoi en recommandé)	**8,38**
Frais par saisie-attribution, saisie conservatoire	**130,00**
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	**10,00 %** du montant dû[3]

INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	**14,80**
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision[4]	
- chèque <= à 50 €	**22,00**
- chèque > à 50 €	**42,00**

À ce forfait de frais s'ajoute une commission d'intervention[5] de 8 €.

1) Commission perçue tant en cas de rejet que de paiement de l'opération entraînant l'irrégularité.
2) Plusieurs lettres peuvent être adressées sur la même période d'Information préalable sur les frais d'incidents de fonctionnement. Les deux premières sont facturées, au-delà elles sont non facturées.
3) Dans la limite de 100 € en vertu de décret n°2018-1118 du 10 décembre 2018.
4) Ce forfait inclut : la lettre d'information préalable - les frais de dossier - les frais par chèque impayé - les frais de lettre d'injonction - la délivrance d'un certificat de non-paiement - la constitution de provision bloquée affectée - la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France - les frais postaux.
5) Dans la limite des plafonds réglementaires. Cette commission d'intervention est facturée séparément du forfait de frais. La commission d'intervention est de 4 € pour les souscripteurs de l'offre LCL Initial et pour les bénéficiaires du droit au compte.

	Prix en euros
Chèque remis à l'encaissement et revenu impayé Pour un motif autre que "sans provision" à l'exclusion des chèques payables à l'étranger	**gratuit**
Déclaration Banque de France pour chèque payé pendant la période d'interdiction bancaire	**27,00**
Frais de rejet de prélèvement SEPA ou TIP SEPA pour défaut de provision, frais de non-exécution de virement permanent(1) par valeur rejetée	
- ordre de paiement > 20 €	**12,00**
- ordre de paiement <= 20 €	**0 à 12,00**
À ces frais de rejet s'ajoute une commission d'intervention(2) de 8 €.	selon le montant de l'ordre de paiement rejeté
Pour les ordres de paiement rejetés d'un montant inférieur ou égal à 20 €, le montant total de la commission d'intervention et des frais de rejet est limité au montant de l'ordre de paiement rejeté(3).	
Pour les ordres de paiement rejetés d'un montant inférieur ou égal à 8 €, seule une commission d'intervention à hauteur du montant de l'ordre rejeté est débitée(4).	

Lorsqu'un prélèvement rejeté une première fois pour défaut de provision est représenté au paiement et qu'il est de nouveau rejeté pour la même raison, et si LCL est en mesure d'identifier qu'il s'agit d'une représentation, les frais de rejet ainsi que la commission d'intervention ne sont pas facturés. A défaut pour LCL de pouvoir identifier la représentation, le Client devra formuler une demande de remboursement en apportant la preuve, par tout moyen, que le prélèvement rejeté était un prélèvement représenté.

1) Ces frais incluent la notification du refus d'exécution de l'opération et le coût des actions de rejet auprès des créanciers.
2) Dans la limite des plafonds réglementaires. La commission d'intervention est facturée séparément. La commission d'intervention est de 4 € pour les bénéficiaires du droit au compte et pour les souscripteurs de l'offre LCL Initial.
3) Exemple : prélèvement rejeté de 15 € ; seront facturés 8 € de commission d'intervention et 7 € de frais de rejet. Pour les souscripteurs de l'offre LCL Initial et les bénéficiaires du droit au compte, la commission d'intervention est limitée à 4 € (dans la limite des plafonds réglementaires).
4) Dans la limite des plafonds réglementaires. Exemple : prélèvement rejeté de 7 € ; sera facturée une commission d'intervention de 7 €. Pour les souscripteurs de l'offre LCL Initial et pour les bénéficiaires du droit au compte, sera facturée une commission d'intervention à hauteur du montant de l'ordre rejeté, dans la limite d'un montant maximum de 4 €.

	Prix en euros
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	**36,00**
Plafonds de frais d'irrégularités et d'incidents	
- plafond de frais pour l'ensemble des clients	**300,00 / mois**
- plafond spécifique pour les clients en situation de fragilité financière[1]	**25,00 / mois**

Plafond s'appliquant sur les frais suivants :
- les commissions d'intervention
- les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

1) Clients identifiés comme fragiles financièrement au sens des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

DÉCOUVERTS

Découvert non convenu ou dépassement

Taux Annuel Effectif Global(1) (TAEG) fixé dans la limite du taux d'usure.	
Pour information, taux d'usure à la date du 01/07/2025	
- pour un dépassement <= à 3 000 €	**23,39 %**
- pour un dépassement > à 3 000 € et <= 6 000 €	**15,79 %**
- pour un dépassement > à 6 000 €	**8,69 %**
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception (par trimestre)	**1,00**
Exemple au 01 juillet 2025 :	
Pour un dépassement d'un montant de 1 000 € au taux d'intérêt débiteur 21,02 % l'an sur une durée de 1 an, le TAEG applicable est de 22,81 % (la durée de la période est le trimestre).	

Autorisation de découvert

Taux débiteur personnalisé(1)	**nous consulter**
Frais de mise en place ou de renouvellement	**nous consulter**

Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Le découvert autorisé prend la forme d'un crédit par découvert en compte de dépôt permettant une position débitrice en continu, dans la limite autorisée par LCL, pendant toute la durée du crédit (supérieur à 3 mois). Le montant du découvert autorisé éventuellement mis en place est limité (voir conditions en agence) ; il reste défini suite à l'étude de votre situation par LCL. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours.

1) Taux Annuel Effectif Global maximal fixé dans la limite du taux d'usure en vigueur, calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel.

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Prix en euros

Crédit renouvelable

Solution Crédit Renouvelable

Taux	**nous consulter**
Frais de dossier	**gratuit**
Assurance emprunteur crédit renouvelable (facultative)	
Formule Décès/Perte totale et irréversible d'autonomie/Incapacité de travail, par mois	**nous consulter**
Formule Décès/Perte totale et irréversible d'autonomie/Incapacité de travail/Perte d'emploi, par mois	**nous consulter**

Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours.

L'Assurance facultative emprunteur crédit renouvelable est assurée par CACI vie et CACI non vie, et distribuée par le Crédit Lyonnais. Le coût de l'assurance est calculé en fonction du capital restant dû. Voir conditions et exclusions de garanties dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance.

Prêt personnel

Les frais de dossier et le TAEG sont indiqués sur le contrat de crédit.

Solution Conso

Taux	**nous consulter**
Frais de dossier	**1,00 %** du montant emprunté minimum **79,00**
Assurance Emprunteur Conso (facultative) (garanties Décès/Perte totale et Irréversible d'autonomie/Arrêt de Travail)	**nous consulter**

Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours.

L'Assurance Emprunteur Conso est assurée par CACI Vie et CACI non vie, et distribuée par le Crédit Lyonnais. Voir conditions et exclusions de garanties dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance.

CRÉDITS IMMOBILIERS[1]

Une gamme complète de prêts pour un financement sur mesure de votre projet immobilier.

Prix en euros

Solution Projet Immo Taux fixe - durée de 2 à 25 ans	**nous consulter**
Frais de dossier	**1,00 %** du montant emprunté minimum **850,00**
Prêt relais Durée jusqu'à 2 ans	**nous consulter**
Frais de dossier	**gratuit**

Prêts aidés par l'État

Prêt à taux zéro (PTZ) Ce prêt est remboursable sans intérêt sur une durée plus ou moins longue, en fonction de votre niveau de revenus. Subventionné par le Ministère du Logement, il peut financer pour partie l'acquisition ou la construction de votre première résidence principale.	**nous consulter**
Frais de dossier	**gratuit**
Eco-Prêt à 0 % (éco-PTZ) Ce prêt est accessible à tout propriétaire sans condition de ressources. Remboursable sans intérêt, il permet de financer certains travaux d'économie d'énergie dans la résidence principale de l'emprunteur ou de son locataire.	**nous consulter**
Frais de dossier	**gratuit**
Prêt Épargne Logement Accessible après une phase d'épargne sous forme de CEL ou de PEL. Le montant du prêt et le taux appliqué sont déterminés en fonction des intérêts cumulés.	**nous consulter**
Frais de dossier	**gratuit**

1) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

	Prix en euros
Prêt Conventionné, Prêt à l'Accession Sociale (PAS) Ces prêts réglementés peuvent ouvrir droit au versement de l'APL (Aide Personnalisée au Logement)	**nous consulter**
Frais de dossier Prêt Conventionné	**1,00 %** du montant emprunté minimum **850,00**
Frais de dossier Prêt PAS	**500,00**

L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours, la vente est subordonnée à l'obtention du prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées.

Frais spécifiques	
Frais d'étude en cas de construction de maison individuelle	**444,00**
Frais de ré-étude en cas de changement de constructeur Dans le cadre d'une construction de maison individuelle, ces frais d'étude s'ajoutent aux frais de dossier des prêts contractés.	**333,00**
Mainlevée de garantie immobilière	**238,00**
Rénégociation des conditions de prêt immobilier	**1,20 %** du capital renégocié minimum **850,00**
Réaménagements de prêts	
Renouvellement des prêts relais (avenant)	**250,00**
Désolidarisation d'un prêt immobilier	**500,00**
Autres réaménagements avec ou sans avenant dont prorogation UP	**200,00**
Modification de garantie, ajout de caution	**250,00**
Changement de compte support/à débiter (en faveur uniquement d'un compte LCL)	**6,60**
Garantie sur prêt	
Nantissement de titres	**150,00**
Nantissement de produits assurance-vie capitalisation LCL	**150,00**
Édition de décompte de remboursement de prêt (pour les prêts immobiliers mis en place avant le 01/07/2016)	**40,00**

ASSURANCES LIÉES AUX CRÉDITS IMMOBILIERS

Prix en euros

Assurance Emprunteur Immo
(garanties Décès/Perte totale et irréversible d'autonomie/Arrêt de travail)

Les tarifs sont calculés en fonction du projet et de la situation du client	**nous consulter**

L'Assurance Emprunteur Immo est assurée par CACI vie et CACI non vie et distribuée par le Crédit Lyonnais. Voir conditions et exclusions de garanties dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance.

CAUTION

Émission d'une caution bancaire (par acte)	
Acte sur modèle standard LCL(1)	**70,00**
Acte avec rédaction "sur mesure"	**150,00**
Commission de caution (perception par trimestre d'avance)	
Taux de la commission	**1,00 %**
Minimum de perception	**13,30**
Garantie sur caution bancaire Frais de rédaction de la garantie (nantissement de titres, espèces, produits assurance-vie capitalisation LCL)	**150,00**
Information annuelle des cautions (par an)	**gratuit**

1) Acte délivré au moyen d'imprimés préétablis.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Prix en euros

ÉPARGNE BANCAIRE

Solution pour rémunérer votre épargne disponible

Livret de Développement Durable et Solidaire
Livret A
Livret Cerise — **nous consulter**
Compte Sur Livret — **nous consulter**
Livret Zébulon
Livret Jeune
Livret Épargne Populaire

Solution pour épargner sans déséquilibrer votre budget

Service Épargne Passerelle (par an) — **17,50**

Solution pour épargner sans y penser

Option System' Épargne — **gratuit**

Solution pour devenir propriétaire

Plan Épargne Logement — **nous consulter**
Compte Épargne Logement — **nous consulter**

LCL vous propose de nombreuses solutions d'épargne pour faire fructifier votre capital et vous aider à préparer l'avenir dans les meilleures conditions. Adaptées à chacun de vos projets, les solutions LCL vous permettent d'épargner en toute sérénité.

Solution pour préparer la retraite

Plan Épargne Retraite — **nous consulter**

Transfert d'un compte épargne dans un autre établissement

Compte Épargne Logement, Plan Épargne Logement — **100,00**

Plan Épargne Populaire (produit qui n'est plus commercialisé) — **100,00**

PLACEMENTS FINANCIERS

➤ SERVICE "BOURSE"

Pour passer des ordres de bourse par Internet ou téléphone

Souscription du service "Bourse"

	Prix en euros
Service de banque en ligne LCL	
Option Bourse (par mois)	
- contrat souscrit avant le 01/04/2018	**2,10**
- contrat souscrit après le 01/04/2018	**gratuit**
Option "Bourse Expert" (par mois)	
- plus de 2 ordres exécutés dans le mois	**gratuit**
- moins de 2 ordres exécutés dans le mois	**7,50**
LCL Bourse** – application à télécharger	**gratuit**

Commissions de courtage compte titres

BOURSE COMPTE TITRES		LCL BOURSE*	LCL BOURSE EXPERT
TÉLÉPHONE	**Bourse France**	Commission proportionnelle(1) **1,20 %** (minimum **16 €**)	Commission fixe + proportionnelle(1) : - ordres jusqu'à **1 715 € : 12 € + 0,50 %** - ordres compris entre **1 715,01 €** et **7 700 € : 12 € + 0,50 %** (maximum **26 €** par ordre) - ordres supérieurs à **7 700 € : 16 € + 0,12 %**
	Bourse Étranger	Commission proportionnelle(1) **1,20 %** (minimum **50 €**)	Commission fixe + proportionnelle(1) : **12 € + 0,50 %** (minimum **28 €** par ordre)
INTERNET	**Bourse France**	Commission proportionnelle(1) **0,50 %** (minimum **5 €**)	Commission proportionnelle(1) : - ordres jusqu'à **1 715 € : 0,50 %** - ordres compris entre **1 715,01 €** et **7 700 €** : **0,50 %** (maximum **14 €** par ordre) Commission fixe + proportionnelle(1) : - ordres supérieurs à **7 700 € : 4 € + 0,12 %**
	Bourse Étranger	Commission proportionnelle(1) **1,10 %** (minimum **50 €**)	Commission proportionnelle(1) : **0,50 %** (minimum **16 €**)

** Pour les ordres de bourse ne pouvant être traités qu'en agence compte tenu de particularités liées au compte ou à la nature des opérations, le tarif LCL Bourse par téléphone s'applique. Pour plus d'informations, votre conseiller se tient à votre disposition.*

*** Le téléchargement de l'application, nécessaire à l'exécution du Service, est gratuit, hors coûts éventuels facturés par les opérateurs téléphoniques et les fournisseurs d'accès Internet.*

1) Commission appliquée à partir du premier euro investi et par ordre exécuté. Les commissions de courtage (frais débités lors de l'exécution de l'ordre d'achat ou de vente de titres financiers cotés sur les marchés financiers) applicables aux comptes titres n'incluent pas les frais de marchés qui peuvent varier en fonction de la plateforme d'exécution sélectionnée.

SICAV et FCP COMPTE TITRES		LCL BOURSE*	LCL BOURSE EXPERT
TÉLÉPHONE	Valeurs LCL	gratuit(1)	
	Valeurs hors LCL	Commission fixe par ordre exécuté(1) : • Bourse France : 21 € • Bourse Étranger : 50 €	
INTERNET	Valeurs LCL	gratuit(1)	
	Valeurs hors LCL	Commission fixe par ordre exécuté(1) : • Bourse France : 21 € • Bourse Étranger : 50 €	

Commissions de courtage sur PEA et PEA PME

BOURSE PEA PEA-PME		LCL BOURSE*	LCL BOURSE EXPERT
TÉLÉPHONE	Bourse France	Commission proportionnelle(2) 1,20 %	Commission proportionnelle : - ordres jusqu'à 1 715 € : 0,50 % Commission fixe + proportionnelle : - ordres compris entre 1 715,01 € et 7 700 € : 12 € + 0,50 % (maximum 26 € par ordre) - ordres supérieurs à 7 700 € : 16 € + 0,12 %
	Bourse Étranger		Commission proportionnelle : - ordres jusqu'à 1 715 € : 0,50 % Commission fixe + proportionnelle : - ordres supérieurs à 1 715 € : 12 € + 0,50 %
INTERNET	Bourse France	Commission proportionnelle(2) 0,50 %	Commission proportionnelle(2) : - ordres jusqu'à 1 715 € : 0,50 % - ordres compris entre 1 715,01 € et 7 700 € : 0,50 % (maximum 14 € par ordre) Commission fixe + proportionnelle : - ordres supérieurs à 7 700 € : 4 € + 0,12 %
	Bourse Étranger		Commission proportionnelle(2) : 0,50 %

** Pour les ordres de bourse ne pouvant être traités qu'en agence compte tenu de particularités liées au compte ou à la nature des opérations, le tarif LCL Bourse par téléphone s'applique. Pour plus d'informations, votre conseiller se tient à votre disposition.*

1) Hors droits d'entrée de la SICAV ou du FCP.

2) Commission appliquée à partir du premier euro investi et par ordre exécuté. Les commissions de courtage (frais débités lors de l'exécution de l'ordre d'achat ou de vente de titres financiers cotés sur les marchés financiers) applicables aux PEA et PEA-PME incluent les frais de marché qui peuvent varier en fonction de la plateforme d'exécution sélectionnée.

SICAV et FCP PEA PEA-PME		LCL BOURSE*	LCL BOURSE EXPERT
TÉLÉPHONE	Valeurs LCL	gratuit(1)	
	Valeurs hors LCL	Commission proportionnelle par ordre exécuté : 1,20 %(2)	
INTERNET	Valeurs LCL	gratuit(1)	
	Valeurs hors LCL	Commission proportionnelle par ordre exécuté : 0,50 %(2)	

	LCL BOURSE*	LCL BOURSE EXPERT
TÉLÉPHONE	**09 69 36 77 00**** Lundi - vendredi : 9h à 17h30 Samedi : 9h à 15h	**09 69 36 27 12**** Lundi - vendredi : 9h à 17h30

➤ DÉTENIR DES TITRES

Prix en euros

Tenue de comptes titres (par an)

Pour tout compte sur lequel sont inscrits des instruments financiers au 31 décembre de l'année antérieure, droits de garde non inclus.

Compte titres	**28,25**
Compte titres "Bourse Expert" PEA et PEA "Bourse Expert" PEA-PME et PEA-PME "Bourse Expert"	**gratuit**

** Pour les ordres de bourse ne pouvant être traités qu'en agence compte tenu de particularités liées au compte ou à la nature des opérations, le tarif LCL Bourse par téléphone s'applique. Pour plus d'informations, votre conseiller se tient à votre disposition.*

***appel non surtaxé, tarif applicable à un appel vers la France métropolitaine défini par l'opérateur du Client.*

1) Hors droits d'entrée de la SICAV ou du FCP.

2) Si aucun droit d'entrée n'est perçu par LCL ou s'ils sont acquis au fonds.

Droits de garde sur compte titres (par an)

Les droits de garde, débités en janvier, sont calculés à partir de l'évaluation boursière des valeurs, arrêtée au 31 décembre de l'année précédente ou à défaut sur l'évaluation financière connue de l'entreprise.

	Compte titres		Compte titres "Bourse Expert"
Valeurs en dépôt en France, à l'étranger y compris titres non cotés ou non évalués	Commission proportionnelle selon un taux dégressif par tranche		**gratuit**
	Tranche < 20 000 €	**0,40 %**	
	Tranche > ou = 20 000 € et < 100 000 €	**0,25 %**	
	Tranche > ou = 100 000 € et < 500 000 €	**0,20 %**	
	Tranche > ou = à 500 000 €	**gratuit**	
Valeurs émises par LCL, Droits de souscription et d'attribution, SICAV et FCP LCL	**gratuit**		**gratuit**
Minimum de perception par compte	**25,00 €**		**gratuit**

Droits de garde sur PEA et PEA-PME (par an)

Les droits de garde, débités en janvier, sont calculés à partir de l'évaluation boursière des valeurs, arrêtée au 31 décembre de l'année précédente ou à défaut sur l'évaluation financière connue de l'entreprise.

	PEA ou PEA-PME		PEA ou PEA-PME "Bourse Expert"
Valeurs en dépôt en France, à l'étranger y compris titres non cotés ou non évalués	Commission proportionnelle selon un taux dégressif par tranche		**gratuit**
	Tranche < 20 000 €	**0,40 %**	
	Tranche > ou = 20 000 € et < 100 000 €	**0,25 %**	
	Tranche > ou = 100 000 € et < 500 000 €	**0,20 %**	
	Tranche > ou = à 500 000 €	**gratuit**	
	Commission fixe par ligne détenue : 5 euros (facturation plafonnée à 5 lignes par PEA et PEA-PME)		
Valeurs émises par LCL, Droits de souscription et d'attribution, SICAV et FCP LCL	**gratuit**		**gratuit**

➢ AUTRES OPERATIONS ET SERVICE BOURSE

Prix en euros

Titres non cotés sur PEA et PEA-PME

Achat*, Vente*, Solution Investissement Manager*(SIM)

- commission proportionnelle par opération — **1,20 %** maximum **500,00**

Autres opérations*
(dividendes, apport, échange)

- commission proportionnelle par opération — **1,20 %** maximum **120,00**

Titres non cotés sur compte titres

Toutes opérations*

- commission par opération — **100,00**

Négociation de l'or

Commission par ordre exécuté

- commission proportionnelle — **3,75 %**
  minimum de perception — **43,40**

Taxe spécifique sur les ventes d'or incluant la CRDS (Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale, en plus : 11,50 % depuis le 01/01/2018).
D'autres frais annexes (sac scellé, frais d'expertise) peuvent être facturés par notre intermédiaire et viendront s'ajouter au montant de la transaction.

Transfert de titres dans un autre établissement

Transfert de votre compte titres

- dossiers déposés en France (par ligne) — **10,00**
  avec un minimum de perception par compte — **57,85**
- dossiers déposés à l'étranger (par ligne) — **46,50**

Transfert de titres dans un autre établissement

Transfert de votre PEA, PEA-PME,
PEA "Bourse expert",PEA-PME "Bourse expert"

- titres cotés, par ligne transférée — **15,00**
- titres non cotés, par ligne transférée — **50,00**
- maximum de perception par PEA ou PEA-PME — **150,00**

Reconstitution de portefeuille, recherche sur historique de plus de 2 ans

Par ligne de titres — **40,00**
maximum de perception par demande — **545,00**

Mise en nominatif de titres (par opération) — **26,70**

** Seules certaines opérations peuvent être réalisées via la plateforme ou via l'agence. Pour plus d'informations sur les modalités d'accès à la plateforme et les opérations réalisables, contactez votre conseiller.*

	Prix en euros
Nantissement de titres	**150,00**
Récupération de la retenue ou prélèvement à la source sur dividendes de titres étrangers Par demande et à réception des fonds	**49,00**
D'autres frais annexes (tax - voucher) peuvent être facturés par notre intermédiaire et viendront s'ajouter au montant de la transaction.	
Récapitulatif annuel de frais sur instruments financiers (par an)	**gratuit**
Convention Banque Privée	**nous consulter**

➤ GESTION SOUS MANDAT*

Cette commission de gestion sous mandat rémunère le service de gestion financière du compte géré par le mandataire. Elle est proportionnelle selon un taux dégressif par tranche. Elle s'applique sur l'encours global des avoirs déposés sur chaque compte géré au dernier jour ouvré de chaque trimestre, elle est perçue à terme échu.

Aucun droit de garde, ni frais de tenue de compte ne sera prélevé sur le compte géré sous mandat.

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion sous mandat, les opérations de souscription et d'arbitrage sur le compte géré :

- ne subiront pas de droit d'entrée ou de sortie ni commission fixe sur les Organismes de Placement Collectif (à l'exclusion des droits acquis aux fonds le cas échéant) ;
- ne seront pas soumises aux commissions bancaires sur les titres en direct (hors frais de courtage et de marché selon la plateforme ou le pays d'exécution).

Commission de gestion "tout compris" (débit par trimestre)	
Commission proportionnelle selon un taux dégressif par tranche	
- tranche d'actifs gérés jusqu'à 150 000 €	**1,65 %**
- tranche d'actifs gérés entre 150 000 € et 500 000 €	**1,30 %**
- tranche d'actifs gérés supérieure à 500 000 €	**1,05 %**

** tarification applicable à la clientèle Gestion de Fortune, nous consulter*

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Une sélection d'assurances qui vous simplifient la vie	Prix en euros
VIE QUOTIDIENNE	
Assurance des Moyens de Paiement (par an) (cotisation à une offre d'assurance perte et vol de moyens de paiement)	
Formule Étudiante	**27,00**
Formule Individuelle	**36,00**
Formule Famille	**50,40**
ASSURANCE DES PERSONNES	
Assurance Protection Juridique (par an)	**126,00**
Assurance Responsabilité Civile Vie Privée (par an)	**65,40**
Assurance Tous Mobiles (par an)	
Formule Primo	**126,00**
Formule Plus	**162,00**
Assurance des Accidents de la Vie	**nous consulter**
2 formules : Primo, Plus	
Tarif en fonction de votre situation familiale	
Assurance Complémentaire Santé	**nous consulter**
3 formules : Primo, Plus, Premium	
Tarif en fonction de votre situation familiale	
Capital Décès / Prévilion Prestige	**nous consulter**
Tarif en fonction de votre âge et du montant du capital décès garanti	
Assurance Obsèques	**nous consulter**
Tarif en fonction de votre âge et du montant de capital garanti	

Les contrats Assurance Moyens de Paiement, Assurance Protection Juridique, Assurance Responsabilité Civile Vie Privée, Assurance Tous Mobiles, Assurance des Accidents de la Vie, Assurance Complémentaire Santé sont assurés par Pacifica. Les contrats Capital Décès et Prévilion Prestige sont des contrats d'assurance temporaire décès assuré par Predica, filiale d'assurance de personnes de Crédit Agricole Assurances. Assurance Obsèques est une offre composée du contrat Financement Obsèques et du contrat Assistance Obsèques en option. Le contrat d'assurance Financement Obsèques est un contrat d'assurance assuré par PREDICA, filiale d'assurances de personnes de Crédit Agricole Assurances. Les prestations du contrat d'assurance Assistance Obsèques sont assurées par Europ Assistance. Le contrat Assistance Obsèques comprend également des prestations mises en œuvre par Previseo Obsèques. Pacifica, Prédica, Europ Assistance sont des entreprises régies par le Code des assurances. Contrats distribués par le Crédit Lyonnais. Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance en cause.

Prix en euros

ASSURANCES DES BIENS

Assurance Habitation 4 statuts : Jeunes, Locataire, Propriétaire, Propriétaire non occupant *Tarif en fonction du type de bien et des options choisies*	**nous consulter**
Assurance Garantie Locative *Tarif en fonction du lieu de résidence, du montant du loyer et de la souscription de l'option.*	**nous consulter**
Assurance Automobile dont camping-car 4 formules : Au Tiers, Au Tiers Plus,Tous Risques, Tous Risques Plus *Tarif en fonction du type de véhicule et des options choisies*	**nous consulter**
Assurance Deux Roues, Engins de Déplacements Personnels Motorisés individuels (gyropode, gyroroue,trottinette électrique) 4 formules : Au Tiers, Au Tiers Plus, Tous Risques, Tous Risques Plus *Tarif en fonction du type de deux roues ou d'engins et des options choisies*	**nous consulter**
Assurance Plaisance, Caravane/Remorque Plaisance : 2 formules : Primo, Plus, Caravane/Remorque : 3 formules : Primo, Plus, Premium **Souscription uniquement via LCL Mon Contact** **Plaisance : 09 69 36 30 30*** **Caravane/Remorque : 09 69 32 53 26*** *Tarif en fonction du type de bien et des options choisies*	**nous consulter**

Alerte Météo : Envoi d'un SMS en cas d'évènement climatique à risque pour tous les assurés Automobile, Deux roues, Habitation. Découvrez les fiches Prévention sur LCL.fr

*Appel non surtaxé pour tout opérateur en France métropolitaine, accessible depuis l'international au tarif défini par l'opérateur local.

Les contrats Assurance Habitation, Assurance Garantie locative, Assurance Automobile, Assurance Deux Roues, Engins de Déplacements Personnels Motorisés, Assurance Plaisance, Caravane/Remorque sont assurés par Pacifica (entreprise régie par le Code des assurances), Société Anonyme au capital de 455 455 425€ entièrement libéré. Siège social : 8/10 boulevard de Vaugirard - 75724 Paris cedex 15. 352 358 865 RCS Paris et distribués par le Crédit Lyonnais.

Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance en cause.

		Prix en euros
PROTECTION DES BIENS		
Télésurveillance Ma Protection Maison (par an)		
Formule Primo	*à partir de*	**262,80**
Formule Plus	*à partir de*	**394,80**
Frais d'installation		**149,00**
ASSURANCES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES		
Assurance Comptes Parrainés (par an)		
Compte de dépôt, Compte Sur Livret, CEL, Livret Cerise		**12,00**
LDDS, Livret Jeune, LEP		**9,00**
Assurance Parrainage PEL/PEP/PEA		**24,00**
PREVIPEP Lion PEP Modulable		**36,00**
Assurance Maintien de Salaire		**nous consulter**
Formule Salariés du secteur privé		
Formule Fonctionnaires		
Tarif variable en fonction de votre niveau de salaire		
Assurance Revenus (par an)		
Option 3 mois de revenus		**12,00**
Option 6 mois de revenus		**24,00**
Option 12 mois de revenus		**36,00**
Sécurilion (par an)		**34,80**
Sécurilion Famille (par an)		**48,00**
Prévilion		**nous consulter**
Tarif en fonction de votre âge et du capital décès garanti		
Assurance Tous Portables (par an)		
Formule complète		**135,60**
Formule hors ordinateur portable		**104,40**
Capital MultiComptes (par an)		
Formule individuelle		**24,00**
Formule famille		**36,00**
Assurance Découvert Autorisé (par an)		
Formule unique		**18,00**

Les contrats Prévilion sont assurés par Prédica, filiale d'assurance de personnes de Crédit Agricole Assurances.
Les contrats Assurance Revenus, Sécurilion, Sécurilion Famille, Compte Parrainés, Assurance Tous Portables, Capital MultiComptes, Assurance Découvert Autorisé sont assurés par Pacifica, entreprise régie par le Code des assurances.
L'Assurance Maintien de Salaire est un contrat collectif d'assurance souscrit auprès de CACI Non Vie, entreprise régie par le Code des Assurances.
Contrats distribués par le Crédit Lyonnais. Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance en cause. Ma Protection Maison, service de télésurveillance, est une prestation exécutée par Nexecur Protection (contrat signé d'ordre et pour compte en agence bancaire, sur mandat confié par Nexecur Protection).

OFFRES POUR LES JEUNES
(0 - 17 ans inclus)

Ils peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions d'éligibilité et avec l'autorisation de leur représentant légal pour les mineurs.

	Prix en euros
OFFRES POUR LES ENFANTS (0 - 11 ans inclus)	
Ouverture de compte	
Ouverture d'un compte de dépôt	**gratuit**
Épargne Bancaire	
Ouverture d'un Livret A	**gratuit**
Ouverture d'un Livret Zébulon	**gratuit**
Assurance vie	
LCL Vie Jeunes(1)	**nous consulter**
OFFRES POUR LES ADOLESCENTS (12 - 17 ans inclus)	
Ouverture de compte	
Ouverture d'un compte de dépôt	**gratuit**
Cotisation carte de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)	
Carte MaCarteLCL(2)	Première année **offert** Années suivantes **12,00** /an
Carte Inventive Mastercard(2) (à partir de 16 ans)	**12,00** /an
Épargne Bancaire	
Ouverture d'un Livret A	**gratuit**
Ouverture d'un Livret Jeune	**gratuit**

1) Le contrat LCL Vie Jeunes est assuré par Prédica, entreprise régie par le Code des assurances. Contrat distribué par le Crédit Lyonnais. Se référer au contrat pour connaitre le détail des conditions et événements garantis.
2) La carte ne permet pas les paiements et retraits si le solde du compte est insuffisant, sauf incident exceptionnel. Le contrôle de solde s'effectue à partir du 1er euro.

OFFRES POUR LES ÉTUDIANTS
(18 - 25 ans inclus)

LCL ÉTUDIANT

	Confort	Premium	Élite
	Cursus post Bac	Enfant de client Écoles partenaires LCL[1]	Grandes Écoles[1]
	Carte bancaire		
Visa Cléo*	2 premières années[2] **1€/mois** Années suivantes[2] **2€/mois**	4 premières années[3] **1€/mois** Années suivantes[3] **2€/mois**	4 premières années[3] **gratuit** Années suivantes[3] **2€/mois**
Visa Premier*	--	--	4 premières années[3] **gratuit** Années suivantes[3] **5€/mois**
	Assurance des moyens de paiement[4]		
AMP	Première année **0,08€/mois**[5] Années suivantes **2,25€/mois**[5]		
	Découverts et Crédits[6]		
Découvert autorisé	**Jusqu'à 300€ à 0%**		
Solution études	**de 1 500€ à 75 000€ - Nous consulter**		

**débit immédiat ou débit différé en fonction du type de formule*
1) Liste des écoles disponibles en agence.
2) Tarif "2 premières années" applicable pendant les 2 premières années suivant la date de souscription de l'offre, puis "Années suivantes" à partir de la 3e année à compter de la date de souscription de l'offre.
3) Tarif "4 premières années" applicable pendant les 4 premières années suivant la date de souscription de l'offre, puis "Années suivantes" à partir de la 5e année à compter de la date de souscription de l'offre.
4) Le contrat Assurances des Moyens de Paiement est assuré par Pacifica, entreprise régie par le Code des assurances. Contrat distribué par le Crédit Lyonnais. Voir conditions et exclusions de garanties dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance.
5) Tarif "Première année" applicable pendant la première année suivant la date de souscription de l'assurance, puis " Années suivantes" à partir de la 2e année à compter de la date de souscription de l'assurance.
6) Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Le découvert autorisé prend la forme d'un crédit par découvert en compte de dépôt permettant une position débitrice en continu, dans la limite autorisée par LCL, pendant toute la durée du crédit (supérieur à 3 mois). Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours.

	Prix en euros **Cotisation mensuelle**
Épargne Bancaire	
Ouverture d'un Livret A	**gratuit**
Ouverture d'un Livret Jeune	**gratuit**
Assurance des Biens	
Assurance Habitation Formule Jeunes(1) (biens de 2 pièces maximum)	**8,00**
Offres internationales étudiantes	
Offre virements internationaux hors zone SEPA	**6,60**

LCL CityExplorer

Carte	Offre	**Tarif**(2) cotisation mensuelle
MaCarteLCL, Utilicarte, Inventive Mastercard, Visa Cleo, Visa Premier	Paiements illimités 5 retraits DAB/mois(2)	**2 €**
Mastercard Platinum +		**gratuit**
Visa Infinite	Paiements illimités Retraits DAB illimités	**gratuit** (activé par défaut)

1) Le contrat Assurance Habitation Formule Jeunes est assuré par Pacifica , entreprise régie par le Code des assurances. Contrat distribué par le Crédit Lyonnais. Se référer aux contrats pour connaître le détail des conditions et événements garantis.

2) À partir du 6e retrait, tarif standard en vigueur. Tarif de l'option LCL CityExplorer au titre des commissions fixes et proportionnelles normalement facturées par LCL sur les opérations en devises, hors éventuels prélèvements de frais par les banques étrangères directement ou par LCL au nom et pour le compte des banques étrangères (frais indépendants de la facturation LCL).

OFFRES POUR LES JEUNES ACTIFS
(18 - 29 ans inclus)

Ils peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions d'éligibilité.

LCL JEUNES ACTIFS

Offres à destination des jeunes non étudiants de 18 à 29 ans, et étudiants de 26 à 29 ans.

Prix en euros
Cotisation mensuelle

Cotisation cartes de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	
Carte Visa Cléo	**3,00**
Carte Visa Premier	**6,00**
Carte Mastercard Platinum +	**9,00**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	
Carte Visa Cléo	**3,00**
Carte Visa Premier	**6,00**
Carte Mastercard Platinum +	**9,00**

Utilisation des cartes

LCL CityExplorer

Carte	Offre	Tarif [1] cotisation mensuelle
MaCarteLCL, Utilicarte, Inventive Mastercard, Visa Cleo, Visa Premier	Paiements illimités 5 retraits DAB/mois[1]	**2 €**
Mastercard Platinum +		**gratuit**
Visa Infinite	Paiements illimités Retraits DAB illimités	**gratuit** (activé par défaut)

Épargne Bancaire

Ouverture d'un Livret Jeune (jusqu'à 25 ans inclus)	**gratuit**
Ouverture d'un Livret de Développement Durable et Solidaire	**gratuit**
Ouverture d'un Livret Épargne Populaire	**gratuit**

1) À partir du 6e retrait, tarif standard en vigueur. Tarif de l'option LCL CityExplorer au titre des commissions fixes et proportionnelles normalement facturées par LCL sur les opérations en devises, hors éventuels prélèvements de frais par les banques étrangères directement ou par LCL au nom et pour le compte des banques étrangères (frais indépendants de la facturation LCL).

	Prix en euros **Cotisation mensuelle**
Découverts et Crédits[1]	
Solution conso - ENTRE2LOC	**nous consulter**
- de 1 000 € à 5 000 €	
Autorisation de découvert	**nous consulter**
Assurances des biens	
Assurance Habitation	
Formule Jeunes[2] (bien de 2 pièces maximum)	**8,00**

1) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours.

2) Le contrat Assurance habitation Formule Jeunes est assuré par Pacifica, entreprise régie par le Code des assurances.Contrat distribué par le Crédit Lyonnais. Se référer au contrat pour connaitre le détail des conditionset événements garantis.

RÉSOUDRE UN LITIGE

VOTRE AGENCE EST A VOTRE ÉCOUTE DANS LA RÉSOLUTION D'UNE RÉCLAMATION

LCL accorde la plus grande importance à la qualité de ses services.

Toutefois un désaccord peut toujours survenir et, afin de le résoudre au plus vite, des recours vous sont proposés:

L'agence

En premier lieu, votre Conseiller ou le Directeur d'agence sont à votre disposition afin de répondre à vos attentes et de vous proposer les solutions adaptées à vos besoins. Ils demeurent vos interlocuteurs privilégiés auprès desquels vous devez vous adresser en cas de réclamation.

Vous pouvez contacter votre agence par téléphone, courrier postal, messagerie sécurisée ou par le formulaire électronique accessible sur le site Internet de LCL.

LCL Ma Réclamation

Si la réponse apportée par l'agence ne vous satisfait pas, vous pouvez saisir LCL Ma Réclamation :

- par courrier postal à l'adresse suivante : BC 301.08 - 94811 VILLEJUIF CEDEX,
- ou par formulaire électronique accessible sur le site internet de LCL.

LCL s'engage à accuser réception de la réclamation écrite dans un délai de dix jours ouvrables à compter de sa date d'envoi et à apporter une réponse dans un délai de deux mois à compter de cette même date, sauf en présence de circonstances particulières dont LCL vous informera.

Si votre réclamation porte sur l'un des services de paiement suivants : virement, prélèvement, paiement par carte bancaire ou dépôt ou retrait d'espèces, LCL s'engage à répondre au plus tard dans les quinze Jours ouvrables suivant la date de réception de la réclamation.

Si une réponse ne peut être donnée dans ce délai pour des raisons échappant à son contrôle, notamment lors de situations exceptionnelles, LCL vous en informera et vous recevrez une réponse définitive au plus tard trente-cinq Jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

La Médiation

Si la réponse de l'agence puis celle de LCL Ma Réclamation n'ont pas permis d'aboutir à une solution qui vous convienne ou, en tout état de cause, deux mois après l'envoi de votre première réclamation écrite, vous pouvez saisir le Médiateur

auprès de LCL qui vous répondra en toute indépendance à l'appui des arguments avancés et conformément à la Charte de la Médiation annexée aux Dispositions Générales de banque-Clientèle des particuliers ou disponible sur le site internet du médiateur. En cas de réclamation portant sur l'un des services de paiement précités, le délai de deux mois après l'envoi de la première réclamation écrite est réduit à quinze Jours ouvrables (ou, trente-cinq Jours ouvrables lorsque vous avez été informé par LCL de son impossibilité de répondre dans le délai de quinze Jours ouvrables).

Vous pourrez saisir le Médiateur :

- par courrier postal à l'adresse suivante : Monsieur le Médiateur auprès de LCL - BC 312.87 - 75079 PARIS CEDEX 02,
- ou par formulaire électronique accessible sur le site internet www.lcl-mediateur.fr(1).

En fonction de la nature du différend, vous pouvez vous adresser à d'autres médiateurs susceptibles de pouvoir vous aider à résoudre ce litige :

Pour les litiges portant sur des services d'investissement ou produits financiers (commercialisation de produits financiers, gestion de portefeuille, transmission et exécution d'ordres de bourse, épargne salariale, tenue de compte titres ou compte PEA...), vous pouvez saisir le médiateur de l'AMF :

- de préférence par formulaire électronique : https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/

vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation(1),

- ou à l'adresse postale : 17, place de la Bourse – 75082 Paris cedex 02.

Pour les litiges qui concernent l'application ou l'interprétation d'un contrat d'assurance souscrit auprès d'un intermédiaire ou d'une société d'assurance adhérente à la médiation de l'assurance, vous pouvez saisir le médiateur de l'assurance :

- par courrier postal à l'adresse : TSA 50110 - 75441 Paris cedex 09,
- ou par formulaire électronique accessible sur le site internet www.mediation-assurance.org(1).

(1) Frais de télécommunications et d'accès Internet à la charge du Client selon opérateurs et fournisseurs

MA BANQUE À DISTANCE

24h/24 - 7J/7**	**Espace client** Internet*	**LCL Mes Comptes** Application mobile*
Un maximum de services pour vous simplifier la vie		
Consulter vos comptes et avoirs		
Consulter le solde de vos comptes *(dépôts, Épargne)*	X	X
Consulter le détail de vos opérations	X	X
Consulter vos opérations à venir	X	X
Alerte sur la situation de votre compte *(Mes Alertes, Mon compte en un coup d'œil)*		X
Mes actus	X	X
Consulter vos cartes	X	X
SOS Carte		X
Consulter vos crédits *(encours, simuler, demander, suivre)*	X	X
Consulter vos contrats d'assurances *(n° contrat, date effet, montant de la prime)*	X	X
Télécharger vos documents *(RIB, Relevés, Fiscalité, Attestation)*	X	X
Mettre à jour vos données *(personnelles, professionnelles, revenus et* patrimoine)	X	X
Signer ou transmettre des documents	X	X
Résilier en ligne	X	
Ajouter les comptes de toutes vos banques		X
Effectuer vos opérations en toute autonomie		
Éditer un RIB	X	X
Virement - unitaire - permanent - ajout/modification bénéficiaire - liste des pays autorisés - Wero	X	X
Carte - modifier le plafond - activer/désactiver le paiement sans contact - mettre en opposition - contester une opération	X	X
- consulter le code confidentiel - carte virtuelle - activer/désactiver l'option LCL CityExplorer		X
Chéquier - commander un nouveau chéquier	X	X
Bourse - passer vos ordres	X	X
Échanger avec LCL		
Envoyer / recevoir des mails de votre conseiller via la messagerie sécurisée	X	X
Prendre RDV avec votre conseiller *(agence, téléphone, visio)*	X	X
Donner son avis	X	X
Nos tutos - vidéos	X	

* Accès gratuit hors coût du fournisseur d'accès Internet
** Sauf interruption pour des raisons de maintenance ou mise à jour ainsi que pour des raisons de sécurité.

Ma banque
Partout, tout le temps.



Mon conseiller
disponible sur rendez-vous par mail, par téléphone ou en Visio.



Tout LCL en poche
avec notre application “LCL Mes Comptes”



LCL Mon Contact au 09 69 36 30 30*
des conseillers en ligne
lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 8 h à 17 h 30

* Appel non surtaxé pour tout opérateur en France métropolitaine, accessible depuis l’international au tarif défini par l’opérateur local.

PEFC/10-31-1665









Retrouvez nous sur les réseaux sociaux

Et sur Internet : LCL.fr

Crédit Lyonnais, SA au capital de 2.037.713.591€, SIREN 954509741 - RCS LYON, siège social : 18 rue de la République - 69002 LYON, siège central : 20 avenue de Paris - 94811 VILLEJUIF CEDEX, identifiant unique Citéo FR231744-03DRCA, inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07001878. Agréé (sous le n°30002) et contrôlé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) 4 Place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris et par la Banque Centrale Européenne (BCE) 60640 Francfort-sur-le-Main, Allemagne. Contrôlé également par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02. Agréé à Monaco par la Commission de Contrôle des Activités Financières (CCAF) pour les activités de gestion de portefeuille pour le compte de tiers, la réception et la transmission d'ordres pour le compte de tiers et le conseil et l'assistance en lien avec ces activités. Carte professionnelle de transaction immobilière n° CPI 6901 2020 000 045 362 délivrée le 22/10/2020 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon. Le Crédit Lyonnais ne reçoit ni ne détient aucun fonds au titre de cette activité. Document non publicitaire. Réf. 53898 - 09/2025 DFS.

Document non publicitaire.

LCL
BANQUE ET ASSURANCE



Guide tarifaire des produits et services

Avenant applicable au 1er juillet 2026

PARTICULIERS

LCL

Pour aller de l'avant.

Cet avenant complète et modifie le guide tarifaire des produits et services applicable au 1er janvier 2026.

À l'exception des modifications apportées **(en vert)** en vertu du présent document, l'ensemble des rubriques du guide tarifaire applicable au 1er janvier 2026 sont maintenus à des conditions inchangées.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Prix en euros

SUCCESSION

Commission de gestion de dossier

En fonction des avoirs détenus chez LCL sur le(s) compte(s) de dépôt et les produits d'épargne du défunt, à la date du décès.

Montant total des avoirs inférieur à **5965 €***	**gratuit**
Montant total des avoirs supérieur à **5965 €***	
- gestion du dossier sans complexité	**gratuit**
- gestion du dossier avec complexité	**1% des avoirs dans la limite de 857 €(1)**

Les motifs de complexité sont ceux prévus par la loi (absence d'héritiers, présence d'un crédit immobilier ou de sûretés sur les comptes du défunt, nature professionnelle du compte, élément d'extranéité)

**Montant à compter du 1er janvier 2026, fixé par arrêté du 24 décembre 2025 pris en application de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier, et susceptible de variation au 1er janvier de chaque année.*

1) Montant maximum à compter du 1er janvier 2026, fixé par le décret n° 2025-1363 du 26 décembre 2025 et revalorisé au 1er janvier de chaque année.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Prix en euros

Cotisation cartes de paiement	Cotisation mensuelle*	Cotisation annuelle
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)		
Carte Visa Infinite	30,00	360,00
Carte Mastercard Platinum+	19,50	234,00
Carte Visa Premier	12,20	146,40
Carte Visa Cléo	4,35	52,20
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)		
Carte Visa Infinite	30,00	360,00
Carte Mastercard Platinum+	19,50	234,00
Carte Visa Premier	12,20	146,40
Carte Visa Cléo	4,35	52,20
Carte Inventive Mastercard	4,35	52,20
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)		
Carte Inventive Mastercard(1)	4,35	52,20
Carte Utilicarte*	3,00	36,00
Carte MaCarteLCL(1)/ **Mouv by LCL**(1) Mastercard (**10** -17 ans)	Première année **offert** Années suivantes **12,00**	

Paiement mensuel de la cotisation proposé pour la souscription d'une carte sur un compte de dépôt dont le fonctionnement permet de bénéficier de la mensualisation des produits et services souscrits, soumis à cotisation, ou dans le cadre du parcours de souscription en ligne d'une carte de paiement, sans intervention d'un conseiller LCL (selon disponibilité).

1) La carte ne permet pas les paiements et les retraits si le solde du compte est insuffisant, sauf incident exceptionnel. Le contrôle de solde s'effectue à partir du 1er euro.

Prix en euros

Utilisation des cartes

➤ Opérations en devises[1] en zone EEE[2] ou opérations en euros/devises[1] hors zone EEE[2]

Retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB)

• Retrait d'espèces à un DAB	
- Cartes **Visa Infinite**, Mastercard Platinum+	**2,46 + 2,38 %**[3]
- Autres cartes	**3,17 + 3,05 %**[3]
• Au guichet des banques	
- Cartes **Visa Infinite**, Mastercard Platinum+	**4,06 + 2,38 %**[3]
- Autres cartes	**5,59 + 3,35 %**[3]

1) L'opération de change est effectuée au taux appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Pour les devises de l' EEE, ce taux s'exprime en marge de pourcentage par rapport au taux de référence de la Banque Centrale Européenne (BCE).
Voir exemples sur lcl.fr/cartes-bancaires#comparer-cartes.
2) Zone EEE : Espace Économique Européen dont font partie les pays de l'Union Européenne (y compris la France), l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.
3) Commission en % du montant de l'opération avec un minimum de 0,80 €.

LCL CityExplorer

Forfait, activé/désactivé depuis les applications LCL Mes Comptes ou Mouv by LCL qui vous exonère de frais LCL lors de vos paiements et retraits en devises non euros ou en euros hors EEE.

Clients	Carte	Offre	Tarif (1) cotisation mensuelle
10 à 17 ans	MaCarteLCL/ **Mouv by LCL**, Inventive Mastercard(2)	Paiements illimités 5 retraits DAB/mois(3)	**gratuit** (activé par défaut)
18 à 29 ans	MaCarteLCL/ **Mouv by LCL**, Utilicarte, Inventive Mastercard, Visa Cléo, Visa Premier	Paiements illimités 5 retraits DAB/ mois(3)	**2€** (à activer)
	Mastercard Platinum+		**gratuit** (à activer)
	Visa Infinite	Paiements illimités Retraits DAB illimités	**gratuit** (activé par défaut)
À partir de 30 ans	Visa Premier	Paiements illimités Retraits DAB illimités	**15€** (à activer)
	Mastercard Platinum+		**gratuit** (à activer)
	Visa Infinite		**gratuit** (activé par défaut)

Autres prestations cartes

	Prix en euros
Re-fabrication d'une carte (à partir de la 2e opposition par an) (par acte)	
- Cartes Visa Infinite, Mastercard Platinum+, MaCarteLCL/**Mouv by LCL**	**gratuit**
- Autres cartes	**13,30**

1) Tarif de l'option LCL CityExplorer au titre des commissions fixes et proportionnelles normalement facturées par LCL sur les opérations en devises, hors éventuels prélèvements de frais par les banques étrangères directement ou par LCL au nom et pour le compte des banques étrangères (frais indépendants de la facturation LCL).
2) Uniquement sur carte de paiement à autorisation systématique.
3) À partir du 6e retrait, tarif standard en vigueur.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

DÉCOUVERTS

Découvert non convenu ou dépassement

Taux Annuel Effectif Global[1] (TAEG) fixé dans la limite du taux d'usure.	
Pour information, taux d'usure à la date du 01/07/2025	
- pour un dépassement <= à 3 000 €	**23,39 %**
- pour un dépassement > à 3 000 € et <= 6 000 €	**15,79 %**
- pour un dépassement > à 6 000 €	**8,69 %**
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception (par trimestre)	**0,01 €**
Exemple au 01 juillet 2025 :	
Pour un dépassement d'un montant de 1 000 € au taux d'intérêt débiteur 21,02 % l'an sur une durée de 1 an, le TAEG applicable est de 22,81 % (la durée de la période est le trimestre).	

1) Taux Annuel Effectif Global maximal fixé dans la limite du taux d'usure en vigueur, calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

PLACEMENTS FINANCIERS

➤ SERVICE "BOURSE"

Commissions de courtage compte titres

BOURSE COMPTE TITRES		LCL BOURSE*	LCL BOURSE EXPERT
TÉLÉPHONE	**Bourse France** (par ordre)	Commission proportionnelle(1) : **1,20 %** + frais fixes de **8 €**	
TÉLÉPHONE	**Bourse Étranger** (par ordre)	Commission proportionnelle(1) : **1,20 %** + frais fixes selon zone géographique USA = **35 €**, Europe et Canada = **40 €**, Asie Pacifique = **70 €**, reste du monde = **150 €**	
INTERNET	**Bourse France** (par ordre)	Commission proportionnelle(1) **1,20 %**	Commission proportionnelle(1) : - ordre jusqu'à **750 €** : **0,50%** - ordre compris entre **751 €** et **7 000 €** : **0,35%** - ordre supérieur à **7 000 €** : **0,12%**
INTERNET	**Bourse Étranger** (par ordre)	Commission proportionnelle(1) **0,90%** minimum selon zone géographique : USA = **15 €**, Europe et Canada = **20 €**, Asie Pacifique = **50 €**, reste du monde = **100 €**	Commission proportionnelle(1) : **0,50 %** minimum selon zone géographique : USA = **15 €**, Europe et Canada = **20 €**, Asie Pacifique = **50 €**, reste du monde = **100 €**

Commissions de courtage sur PEA et PEA PME

BOURSE PEA PEA-PME		LCL BOURSE*	LCL BOURSE EXPERT
TÉLÉPHONE	**Bourse France** (par ordre)	Commission proportionnelle(1) **1,20 %**	Commission proportionnelle(1) : - ordre jusqu'à **50 000 €** : **1,20%** - ordre supérieur à **50 000 €** : **0,95%**
TÉLÉPHONE	**Bourse Étranger** (par ordre)		
INTERNET	**Bourse France** (par ordre)	Commission proportionnelle(1) **0,50 %**	Commission proportionnelle(1) : - ordre jusqu'à **750 €** : **0,50%** - ordre compris entre **751 €** et **7 000 €** : **0,35%** - ordre supérieur à **7 000 €** : **0,12%**
INTERNET	**Bourse Étranger** (par ordre)		Commission proportionnelle(1) : **0,50 %**

** Pour les ordres de bourse ne pouvant être traités qu'en agence compte tenu de particularités liées au compte ou à la nature des opérations, le tarif LCL Bourse par téléphone s'applique. Pour plus d'informations, votre conseiller se tient à votre disposition.*

1) Commission appliquée à partir du premier euro investi et par ordre exécuté. Les commissions de courtage (frais débités lors de l'exécution de l'ordre d'achat ou de vente de titres financiers cotés sur les marchés financiers) applicables aux comptes titres n'incluent pas les frais de marchés qui peuvent varier en fonction de la plateforme d'exécution sélectionnée.

Ma banque
Partout, tout le temps.



Mon conseiller

disponible sur rendez-vous par mail, par téléphone ou en Visio.



Tout LCL en poche

avec notre application “LCL Mes Comptes”



LCL Mon Contact
au 09 69 36 30 30*

des conseillers en ligne

lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 8 h à 17 h 30

* Appel non surtaxé pour tout opérateur en France métropolitaine, accessible depuis l’international au tarif défini par l’opérateur local.



Retrouvez nous sur les réseaux sociaux

Et sur Internet : LCL.fr



Crédit Lyonnais, SA au capital de 2.037.713.591€, SIREN 954509741 - RCS LYON, siège social : 18 rue de la République - 69002 LYON, siège central : 20 avenue de Paris - 94811 VILLEJUIF CEDEX, identifiant unique Citéo FR231744-03DRCA, inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07001878. Agréé (sous le n°30002) et contrôlé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) 4 Place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris et par la Banque Centrale Européenne (BCE) 60640 Francfort-sur-le-Main, Allemagne. Contrôlé également par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02. Agréé à Monaco par la Commission de Contrôle des Activités Financières (CCAF) pour les activités de gestion de portefeuille pour le compte de tiers, la réception et la transmission d'ordres pour le compte de tiers et le conseil et l'assistance en lien avec ces activités. Carte professionnelle de transaction immobilière n° CPI 6901 2020 000 045 362 délivrée le 22/10/2020 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon. Le Crédit Lyonnais ne reçoit ni ne détient aucun fonds au titre de cette activité.
Document non publicitaire. Réf. 88283 - 03/2026 DFS. Paragon CODE BARRE HRI : 110310



PEFC/10-31-1665









Guide tarifaire des produits et services

Avenant applicable au 1er novembre 2026

PARTICULIERS

LCL

Pour aller de l'avant.

Cet avenant complète et modifie le guide tarifaire des produits et services applicable au 1er janvier 2026.

À l'exception des modifications apportées **(en vert)** en vertu du présent document, l'ensemble des rubriques du guide tarifaire applicable au 1er janvier 2026 est maintenu à des conditions inchangées.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Prix en euros

SUCCESSION

Commission de gestion de dossier(1) En fonction des avoirs détenus chez LCL sur le(s) compte(s) de dépôt et les produits d'épargne du défunt, à la date du décès.	
Montant total des avoirs inférieur ou égal à **10 000 €**(2)	**gratuit**
Succession ouverte au nom d'un mineur	**gratuit**
Montant total des avoirs supérieur à **10 000 €**(2)	**1% des avoirs dans la limite de 857 €**(3)

(1) La commission est calculée en fonction du montant des avoirs à la date du décès. Cette commission est débitée sur un compte dont le défunt est titulaire ou co-titulaire dans les 90 jours (ou à la clôture pour les dossiers clôturés avant les 90 jours).

*(2) **100 % des avoirs** des comptes individuels du défunt. **50 % des avoirs** des comptes joints.*

(3) Montant maximum à compter du 1er janvier 2026, fixé par le décret n° 2025-1363 du 26 décembre 2025 et revalorisé au 1er janvier de chaque année.

Ma banque
Partout, tout le temps.

Mon conseiller
disponible sur rendez-vous par mail, par téléphone ou en Visio.

Tout LCL en poche
avec notre application “LCL Mes Comptes”

LCL Mon Contact
au 09 69 36 30 30*
des conseillers en ligne
lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 8 h à 17 h 30

* Appel non surtaxé pour tout opérateur en France métropolitaine, accessible depuis l’international au tarif défini par l’opérateur local.

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux
Et sur Internet : LCL.fr

LCL BANQUE ET ASSURANCE

Crédit Lyonnais, SA au capital de 2.037.713.591€, SIREN 954509741 - RCS LYON, siège social : 18 rue de la République - 69002 LYON, siège central : 20 avenue de Paris - 94811 VILLEJUIF CEDEX, identifiant unique Citéo FR231744-03DRCA, inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07001878. Agréé (sous le n°30002) et contrôlé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) 4 Place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris et par la Banque Centrale Européenne (BCE) 60640 Francfort-sur-le-Main, Allemagne. Contrôlé également par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02. Agréé à Monaco par la Commission de Contrôle des Activités Financières (CCAF) pour les activités de gestion de portefeuille pour le compte de tiers, la réception et la transmission d'ordres pour le compte de tiers et le conseil et l'assistance en lien avec ces activités. Carte professionnelle de transaction immobilière n° CPI 6901 2020 000 045 362 délivrée le 22/10/2020 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon. Le Crédit Lyonnais ne reçoit ni ne détient aucun fonds au titre de cette activité. Document non publicitaire. Réf. 88283 - 08/2026 DFS.

PEFC/10-31-1665